



Compte rendu de la CAPL N°3 d'appel en notation du jeudi 29 juin 2017

La Commission Administrative Paritaire Locale n°3 (catégorie C) d'appel en notation s'est tenue ce jeudi 29 juin 2017 dans les locaux de la DDFIP, immeuble BRASSART sous la présidence de Madame de Madame Marie-Odile DEGOND directrice du Pôle État, Stratégie et Ressources.

La CGT était représentée par David WANAVERBECQ, titulaire et René QUIDE, expert.

A l'ordre du jour, 12 dossiers (répartis en 3 réunions en fonction du grade) .

- 1 agent administratif de 1ère classe.
- 3 agents administratifs principaux de 2ème classe.
- 8 agents administratifs principaux de 1ère classe.

La Direction annonce avoir mis en réserve : 1 R2 et 7 R1.

- 4 agents ont obtenu une modification de la reconnaissance de leur valeur professionnelle, 1 pour une réduction de 2 mois et 3 pour une réduction de 1 mois.

1 agent a obtenu une modification de son tableau synoptique et deux agents ont obtenu une modification de leurs appréciations.

Reste en réserve, : 4 R 1 non distribués au détriment des agents, ce que la CGT Finances Publiques 62 déplore.

Fidèle à sa ligne de conduite et s'agissant d'un vote global par réunion, la CGT Finances Publiques a voté **Pour** lorsque l' ensemble des agents ont obtenus gain de cause et **contre** dans le cas contraire.

N'hésitez pas à l'avenir à faire appel à vos représentants ou correspondants locaux pour vous aider dans cette démarche.

Celle-ci est importante:

- *Pour votre carrière*
- *Pour la reconnaissance de votre travail.*

Pour la CGT Finances Publiques:

David WANAVÉBECQ
René QUIDE